

Fiche de poste

INTITULE DU POSTE ⁽¹⁾

Directeur.trice des systèmes d'information

Poste vacant

Références à prendre dans le [Répertoire des emplois-types \(RET\) des Administrations sanitaire, sociale, des sports, de la jeunesse et de la vie associative](#) ⁽²⁾

Famille(s) professionnelle(s) du/des emploi(s) type(s) ⁽³⁾ : Conception et pilotage des politiques publiques et management stratégique (CPM)

Emploi-type principal et code du RET ⁽⁴⁾ : Cadre d'équipe dirigeante (CPM-10-A)

Quotité emploi type principal (0,6 à 1) ⁽⁵⁾ : 1

Emploi-type secondaire et code du RET :

Quotité emploi type secondaire (0,1 à 0,4) ⁽⁵⁾ :

ou à défaut

Références RIME [Répertoire Interministériel des Métiers de l'Etat](#)

Domaine fonctionnel ⁽³⁾ :

Métier ou emploi-type ⁽⁴⁾ :

Références [Répertoire des Métiers de l'UCANSS](#)

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI

Fiche N°
(à renseigner par la mission
Recrutement et Formation)

Code poste : 2019 - 2

Cadre supérieur des fonctions publiques et assimilées ou de l'Assurance maladie

Catégorie Etat: A B C

Catégorie Assurance-maladie : Agent de direction Praticien conseil
Informaticien Cadre Employé

Niveau : X (Niveau de qualification des emplois informaticiens ; Fonctions qui requièrent une collaboration directe avec la direction et exigent un très haut niveau d'expertise)

Cotation
(Groupe de fonctions du
poste s'il y a lieu, pour les
corps ayant adhéré au
RIFSEEP)

Date de mise à jour :

02/01/2019

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

Direction Métier ou Délégation Départementale : Systèmes d'information

Département / Mission :

Sites : ARS Siège / DD (à préciser).....

Les numérotations renvoient à la note méthodologique relative à la rédaction d'une fiche de poste »

DESCRIPTION DU SERVICE

Missions de la Direction

(la notion de service est entendue au sens de l'unité d'affectation au sein duquel exerce l'agent) (6):

La Direction des systèmes d'information regroupe les SI internes et les SI partagés de santé et de l'innovation numérique.

Les missions et compétences des Agences régionales de santé (ARS) sont définies aux articles L1431-1 et suivants du Code de la Santé Publique.

Les ARS sont notamment responsables de la déclinaison régionale des politiques nationales de santé. Cette déclinaison est formalisée dans le cadre d'un projet régional de santé (PRS), qui décrit les démarches à mettre en œuvre pour améliorer la qualité et la sécurité des soins, ainsi que l'efficacité du système de santé, en favorisant notamment l'émergence de nouvelles organisations et collaborations entre professionnels de santé et du domaine médico-social, au service d'une médecine de parcours.

Les ARS sont les responsables de la politique numérique en santé (également désignée sous le terme de politique régionale d'e-santé) dans leur région. En cohérence avec les orientations nationales dans le domaine, en déclinaison du projet régional de santé et en concertation notamment avec les professionnels et établissements des champs sanitaire et médico-social et les représentants des patients et des usagers de ces services, elles définissent et mettent en œuvre cette politique.

Pour élaborer et mettre en œuvre la stratégie régionale d'e-santé, pour conduire les projets de cette stratégie, et notamment ceux relevant du socle commun de services numériques en santé, et enfin pour veiller à l'urbanisation, l'interopérabilité et la sécurité des SI de santé à l'échelle régionale, chaque ARS s'appuie sur un groupement régional dit GRADeS, introduit par l'instruction no SG/DSSIS/2017/8 du 10 janvier 2017 relative à l'organisation à déployer pour la mise en œuvre de la stratégie d'e-santé en région, auquel elle délègue tout ou partie de la maîtrise d'ouvrage régionale opérationnelle.

Outre les missions évoquées ci-dessus, ce groupement anime et fédère les acteurs de la région autour de la stratégie régionale d'e-santé, promeut l'usage des services numériques en santé dans les territoires et enfin apporte son expertise aux acteurs régionaux.

La direction des systèmes d'information est organisée en trois départements :

Le département « e-Santé » :

- En collaboration avec les partenaires de santé régionaux, élaboration de la politique régionale pour le déploiement des systèmes d'information en santé pour l'ensemble des champs de la santé : sanitaire, médecine de ville, champs médico-social et social
- Participation à l'animation et à la mise en œuvre des programmes e-santé nationaux pour les structures de la région
- Impulsion et accompagnement du développement de l'e-santé en région notamment sur les thématiques prioritaires : SI des GHT, e-Parcours, Télémédecine, identitévigilance, DMP, MSS...
- Articulation et mise en cohérence de la stratégie e-santé régionale avec la politique e-santé nationale, le plan régional de santé (PRS) et les chantiers numériques développés par les partenaires de la région
- Pilotage de la mise en œuvre de cette stratégie assurée par le GRADeS
- Suivi et accompagnement des structures dans la mise en œuvre et l'évolution de leur système d'information en santé
- Participation à la promotion de l'espace numérique régional de santé
- Expertise interne et externe en SI de santé

Le volet relatif au système d'information interne est organisé en deux départements :

- Le département « Appui stratégique aux métiers » :

- Participation aux projets du schéma directeur SI des ARS et au pilotage du schéma stratégique SI de l'Agence,
- Assistance aux maîtrises d'ouvrages (Directions métiers de l'agence) dans la définition des besoins et le pilotage des projets (Rédaction des cahiers des charges, analyses fonctionnelle et techniques, déploiement, conduite du changement, formations),
- Maîtrise d'œuvre de certains projets (cahier des charges techniques, analyses détaillées, suivi des prestataires, tests, ...),

- **Le département « Production » :**

- Fonctionnement et évolution de l'architecture technique
- Pilotage de l'exploitation
- Surveillance du réseau et de la téléphonie,
- Gestion des projets Infrastructures (PCA, sécurité, ..)
- Volet sécurité des systèmes d'information (en lien avec le RSSI)

Rattaché au département production le service « Support et bureautique » :

- Assure le support aux utilisateurs sur l'ensemble de la région,
- Veille à l'évolution et la a maintenance du parc informatique,
- Pilote les projets techniques, le déploiement et la maintenance des outils et matériels (Multifonction, Applications locales et nationales..),
- Gère la flotte de terminaux mobiles de l'agence.

Encadrement : **Oui** Non

Nombre de personnes à encadrer : 21

Activités principales ⁽⁷⁾ :

Rattaché(e) hiérarchiquement au Directeur général, le/la directeur.trice des systèmes d'information (DSI) a pour mission de définir et mettre en œuvre la politique des SI au sein de l'Agence et d'E-Santé en accord avec la stratégie générale de l'ARS PACA. Il/elle doit garantir la continuité du service informatique fourni aux utilisateurs et anticiper les changements et leurs impacts métiers sur le système d'information interne.

Pilotage de la stratégie et de la politique informatique

- En tant que conseiller du Directeur Général définir avec les membres des comités exécutifs et de direction les orientations stratégiques en matière d'informatique, de télécommunications et de E Santé
- Définir la politique en matière de sécurité informatique : identification avec la direction générale des informations sensibles et des risques, proposition des mesures à prendre.
- Recueillir et étudier les besoins exprimés par les directions métiers.
- Évaluer et préconiser les investissements informatiques correspondant aux besoins métiers exprimés en tenant compte de leur efficacité et de la maîtrise des risques.
- Assurer une veille technologique et juridique sur les évolutions des systèmes d'information.
- Anticiper les changements et orienter les choix de la direction générale en matière de technologies de l'information (schéma directeur informatique).
- Concevoir une organisation optimale des flux d'information de l'entreprise.
- Assurer l'adéquation entre les besoins, la stratégie et les outils informatiques de l'ARS PACA.

Mise en œuvre de la politique informatique et de la gouvernance des Systèmes d'information

- Assurer la maîtrise d'ouvrage du groupement régional dit GRADeS et garantir la politique numérique en santé en cohérence avec les orientations nationales dans le domaine, en déclinaison du projet régional de santé et en concertation avec les professionnels et établissements des champs sanitaire et médico-social et les représentants des patients et des usagers de ces services.
- Garantir la continuité du service informatique et télécoms fourni aux utilisateurs.
- Conduire le plan d'évolution des systèmes d'information dans le cadre des budgets acceptés et conformément aux changements technologiques décidés par la Direction Générale.
- Assurer la cohérence entre les systèmes d'information.
- Assurer la liaison entre la DSI et les autres départements de l'ARS PACA
- Superviser la conception et la mise en œuvre du système d'information et le maintenir en conditions opérationnelles.
- Superviser la rédaction des cahiers des charges conformes aux besoins et aux choix de l'ARS PACA
- Animer les projets informatiques par des réunions de pilotage et de validation, en lien avec les chefs de projet et les directions métiers.

Définition et suivi des budgets de la Direction des Systèmes d'Information (DSI)

- Évaluer, suivre et ajuster les budgets en fonction des technologies souhaitées et des solutions possibles (internes ou externes).
- Veiller à la maîtrise des budgets relatifs aux modifications du système d'information.

Définition de la politique d'externalisation

- Élaborer la politique d'externalisation informatique de l'entreprise en tant que de besoin.
- Analyser les offres de sous-traitance (prestations, budget, moyens humains, clauses particulières, contrat...),
- Suivre les relations avec les prestataires.
- Contrôler l'efficacité des réalisations et des prestations des sous-traitants tout au long de la relation contractuelle.

Organisation et management de la DSI

- Superviser et coordonner le travail de l'ensemble des départements du service informatique et animer les équipes internes et externes.
- Organiser la direction informatique de façon optimale : création de différents niveaux de management, coordination des fonctions études et des fonctions support/exploitation
- Assurer le dimensionnement des équipes informatiques
- Évaluer les performances individuelles et collectives des équipes informatiques.

Pilotage de l'organisation

- Préconiser de nouveaux usages à même d'apporter un avantage concurrentiel aux métiers dans la relation client ou la gestion de la chaîne logistique.
- Communiquer auprès de la direction générale et des utilisateurs sur les changements technologiques apportés aux SI métiers.
- Intégrer les normes juridiques, écologiques dans la gestion des projets informatiques.
- Évaluer le retour sur investissement des projets menés et en rendre compte à la direction générale.

Partenaires institutionnels ⁽⁸⁾ :

Ensemble des directions et services de l'Agence

Partenaires de l'Agence (ORS, CRES, GCS e-santé...)

Administration centrale (Pôle Système d'information des ARS, Directions d'Administration centrale)

Prestataires

Spécificités du poste / Contraintes ⁽⁹⁾ ([exemples](#): Poste soumis à une déclaration Publique d'Intérêt / Astreintes / Confidentialité...)

- DPI : Oui Non
- Autres spécificités :
Poste soumis à astreintes

Contact pour transmettre une candidature (lettre de motivation et CV) :

ARS-PACA-CANDIDATURE@ars.sante.fr

Compétences requises sur le poste :

Le Répertoire des emplois types ministériel (à défaut RIME ou Répertoire des Métiers de l'UCANSS), complété du Dictionnaire des compétences, mis en ligne sur l'intranet, sont à votre disposition pour vous aider à identifier les compétences et leur mise en œuvre attendues.

Attention :

Seules celles concernant les connaissances et les savoir-faire sont caractérisées et explicitées selon un niveau de mise en œuvre attendu, classées de 1 à 4, comme suit :

Expertise (niveau 4)

E – domine le sujet, voire est capable de le faire évoluer – capacité à former et/ou à d'être tuteur.

Maîtrise (niveau 3)

M – connaissances approfondies – capacité à traiter de façon autonome les situations complexes ou inhabituelles

Application (niveau 2)

A – connaissances générales – capacités à traiter de façon autonome les situations courantes

Notions (niveau 1)

N - connaissances élémentaires – capacité à faire mais en étant tutoré

Connaissances ⁽¹⁰⁾ E : expert / M : maitrise / A : application / N : notions	Niveau de mise en œuvre attendu			
	E	M	A	N
Ecosystème de la santé : organisation, acteurs, pratiques, solutions	x			
Connaissance large des systèmes d'information et de leurs évolutions.	x			
Connaissance des applications et des technologies utilisées dans l'entreprise, des principaux langages informatiques et systèmes d'exploitation.	x			
Maîtrise des normes de sécurité et de l'actualité des risques mondiaux en matière de sécurité.		x		
Bonne connaissance du marché de la sous-traitance : éditeurs, SSII, cabinets de conseil et gestion de la relation avec la sous-traitance.	x			
Gestion de projets informatiques et du portefeuille de services numériques en résultant	x			
Gestion budgétaire (structure, marchés, projets)		x		
Outils et méthode de management	x			
Maîtrise de l'anglais technique		x		

Savoir-faire ⁽¹⁰⁾ E : expert / M : maitrise / A : application / N : notions	Niveau de mise en œuvre attendu			
	E	M	A	N
Elaborer une stratégie	x			
Traduire l'ambition stratégique en programme de travail / plan d'actions à mettre en œuvre	x			
Elaborer, réajuster et piloter le budget	x			
Conduire le changement, mettre en place une réforme	x			
Opérer les choix techniques en cohérence avec les orientations stratégiques	x			
Promouvoir et développer une approche « SI » auprès des métiers	x			
Encadrer / manager une équipe	x			
Recruter, conduire des entretiens d'évaluation, développer les compétences des équipes		x		

Savoir-être nécessaire ⁽¹¹⁾ (il est recommandé de mettre en gras la ou les compétences clés attendues)
Représenter l'Etat et l'agence
Faire preuve d'autorité et de leadership
Donner du sens pour mobiliser et fédérer
Avoir le sens de l'écoute et du dialogue
Etre force de conviction
Avoir le sens de la diplomatie / médiation

Les numérotations renvoient à la note méthodologique relative à la rédaction d'une fiche de poste »